

# GUIDE DU MODÉRATEUR



Dernière mise à jour : 9 mars 2020

# Index :

<i>Mot de bienvenue</i>	<b>3</b>
<i>Modération des demandes d'adhésion :</i>	<b>4</b>
- <i>À partir d'un courriel CIUSSS MCQ</i>	<b>4</b>
- <i>À partir du bottin des employé(e)s</i>	<b>5</b>
- <i>Si une personne n'a pas répondu aux questions</i>	<b>6</b>
- <i>Acceptation automatique : Groupe en commun</i>	<b>7</b>
- <i>Refus automatique : Avatars liste de rappel</i>	<b>7</b>
<i>Modération des publications :</i>	<b>8</b>
- <i>Règlements du groupe</i>	<b>8</b>
- <i>Fonction vente</i>	<b>8</b>
<i>Règles du groupe Facebook</i>	<b>10</b>

# Bonjour et bienvenue aux nouveaux modérateurs et modératrices!

Tout d'abord, merci de vous impliquer comme bénévole pour faire vivre ce groupe! Que vous offriez 5 minute par jour ou 1h dans la semaine, c'est à votre guise! Nous prendrons ce que vous offrez!

Sachez que ceci n'est pas obligatoire, mais préférable : Les présent modérateurs ont utilisé un 2<sup>e</sup> compte Facebook, soit en utilisant le courriel du CIUSSS, soit en créant un nouveau courriel pour pouvoir ouvrir un 2<sup>e</sup> Facebook. Nous avons créé notre avatar avec l'application gratuite "Bitmoji". C'est le CIUSSS qui nous a proposé d'utiliser celle-là car c'est celle utilisé pour les avatar de Isa Lasanté, d'Entreprise en santé, et Jaidu Horsdispo pour la liste de rappel.

L'utilité de ne pas utiliser notre vrai nom : Si un membre est mécontent de la gestion du groupe, il ne pourra pas utiliser notre vrai nom pour se plaindre 😊

De plus, vu que vous aurez de nombreuses notifications pour la modération du groupe, cela pourrait être demandant de trier les notifications de votre compte régulier versus celui de votre avatar. Les gens qui veulent se plaindre ou ont des questions écriront à l'avatar, pas à vous personnellement. Cela sera moins encombrant sur votre vie privée!

Finalement, pour accepter des demandes, vous en comprendrez l'utilité pour économiser du temps de recherche 😊

- **Étape 1** : Créer un 2<sup>e</sup> Facebook avec un autre courriel
- **Étape 2** : Créer votre avatar avec l'application ci-haut mentionnée
- **Étape 3** : M'envoyer une demande d'ami pour que je vous ajoute au groupe Facebook dans l'équipe de modérateurs et modératrices

**Une fois ces étapes faites, vous pouvez débiter. Pas de pression ici. On est une équipe, et ce n'est pas une course! On y va selon nos disponibilités. Les autres prennent la relève quand nous ne sommes pas disponibles.**

**Bienvenue dans l'équipe!**



## ACCEPTATION DES DEMANDES D'ADHÉSION

Vous aurez besoin soit de votre courriel de CIUSSS MCQ, soit du bottin des employés, disponible à partir de l'intranet (MIC)

### Acceptation des membres avec un courriel du CIUSSS :

Voici un exemple avec une personne qui a répondu aux questions :

▼

Demande faite : Il y a 22 minutes

👤 255 amis · 14 amis dans le groupe

👥 1 groupe en commun · 14 autres groupes

🕒 Sur Facebook depuis le 14 nov 2011

📍 Habite à Louiseville

🏢 Travaille chez Centre Hospitalier Régional De Trois-Rivières et Centre hospitalier régional de trois-rivieres

🎓 Études : SECRETARIAT MEDICAL à CFP BEL-AVENIR

📷

Votre nom complet tel qu'il apparaît au bottin des employé(e)s  
michelle bellemare

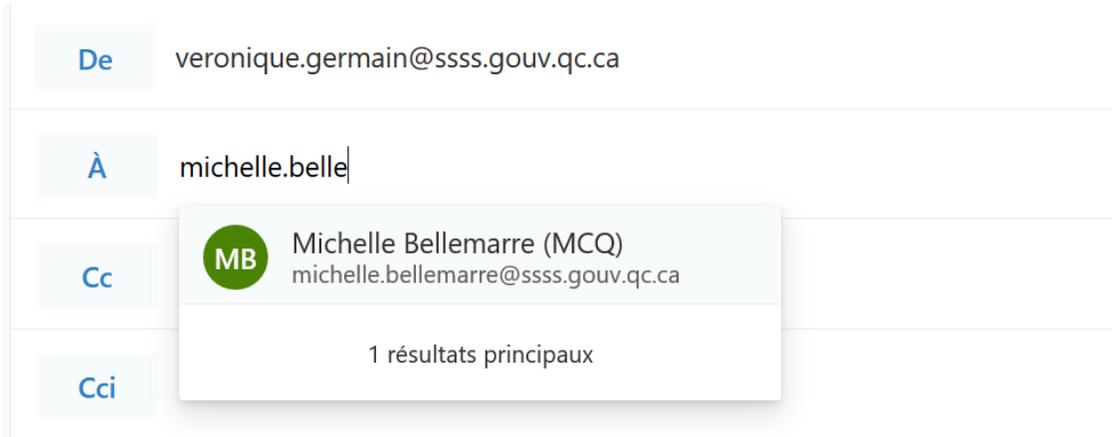
Veuillez indiquer votre courriel du CIUSSS MCQ. (Pas votre personnel). Si vous n'en avez pas, votre numéro d'employé(e) (Obligatoire pour valider votre statut d'emploi au CIUSSS MCQ)  
michelle.bellemarre@ssss.gouv.qc.ca

Veuillez indiquer votre titre d'emploi et cocher que vous avez lu le règlement ci-dessous  
secrétaire médicale

Acceptez-vous les règles de groupe de l'administrateur ?  
Je suis d'accord

## Validation si vous avez un courriel CIUSSS MCQ :

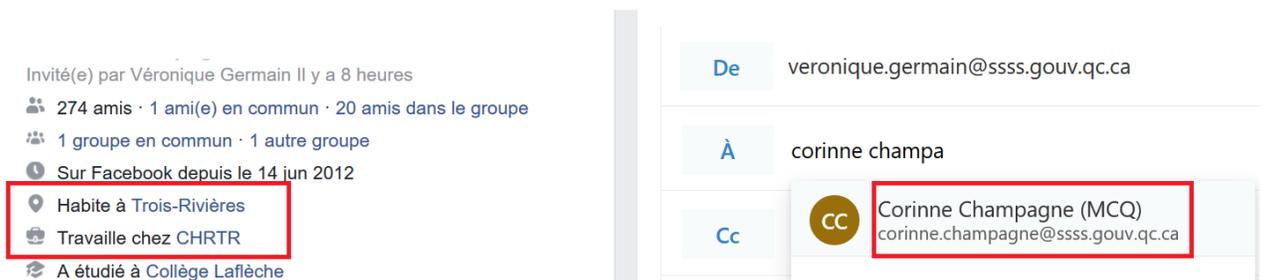
Vous pouvez vérifier de la maison en cliquant sur "Nouveau courriel". Dans la section "À" du destinataire, vous pouvez faire une recherche en tapant le début d'un nom, puis appuyer sur rechercher :



Vous n'avez pas à faire parvenir de courriel au membre. C'est seulement pour valider que le courriel existe, ce qui confirme que le membre est bien employé par le CIUSSS MCQ. Il est facile de valider de cette façon. Validation si vous n'avez pas de courriel CIUSSS MCQ : Utilisez le bottin!

## Acceptation des membres via le bottin des employés :

Si vous n'avez pas de courriel ou si la personne n'a donné que son numéro d'employé(e) : On regarde un peu dans son profil pour voir où elle habite et s'il est mentionné l'endroit de travail, puis on fait une recherche courriel. Pourquoi? Par exemple, une personne avec un nom commun, il peut y avoir 20 employé(e)s avec le même nom. Si dans le profil Facebook la personne se dit infirmière au CHRTR et que parmi les nom du bottin il y a une infirmière au CHRTR, nous pouvons supposer qu'il s'agit de la même personne. Voici un exemple :



Il arrive que les gens modifient leur nom : Izabelle sur Facebook, mais Isabelle est son nom réel. Faites plutôt la recherche avec Isa simplement. Cela vous affichera toutes les manières de l'écrire.

Sur votre temps de pause, connectez-vous sur le MIC. Allez dans l'onglet "Bottin" puis par employés. Vous faites la recherche avec le nom de la personne. Il arrive que les gens modifient leur nom.

Lien vers le bottin de l'intranet :

<https://ciusssmcq.ca/informations/intranet>

## **Absence de réponses aux questions d'adhésion :**

**Si la personne n'a pas répondu aux questions et que nous n'avons aucun groupe en commun : Si elle a été ajoutée par un collègue il est possible qu'elle n'ait pas vu la notification. Nous pouvons attendre 48 heures avant de procéder.**

Bonjour!

Vous avez été refusé(e) au nouveau groupe « Le Babillard des employé(e) CIUSSS MCQ » car sans vos réponses aux questions d'adhésion il est impossible pour les modérateurs de valider si vous êtes bien employé(e) par le CIUSSS MCQ.

Si vous désirez rejoindre le groupe refaites une demande d'adhésion en répondant aux questions automatiques.

Merci de votre compréhension!

Lien du groupe pour refaire la demande d'adhésion :

<https://www.facebook.com/groups/BabillardCIUSSSMCQ>

## Acceptation automatique :

Mon avatar a demandé à joindre les autres groupes officiels existants du CIUSSS MCQ. Ce sont ceux affiliés directement à la page du CIUSSS MCQ :

<https://www.facebook.com/ciussismauriciecentreduquebec/groups/>

Quand une personne n'a pas répondu aux questions mais qu'elle est membre de l'un de ces groupes, leur statut d'emploi a déjà été validé. Nous aurons 1 groupe en commun et nous pouvons l'approuver directement.

Demande faite : il y a environ une heure

 1 groupe en commun 6 autres groupes

 Sur Facebook depuis le 11 fév 2008

 ASSS, à CIUSSS MCQ

## Refus automatique :

Si des comptes avatar du genre Jaidu Horsdispo ou Véro Liste de rappel font une demande d'ajout, nous les refusons automatiquement (Excepté Isa Lasanté avec qui nous avons un partenariat pour Entreprise en santé). Nous les refusons et leur envoyons ce message :

"Bonjour, les publications des listes de rappel sont interdites sur ce groupe. Il faut refaire une demande d'adhésion avec votre compte régulier. Merci de votre compréhension! "



## INSPECTION ET ACCEPTATION DES PUBLICATIONS

### Règlements du groupe :

**Vous aurez besoin des règlements :**

<https://www.facebook.com/groups/BabillardCIUSSSMCQ/about>

(Aussi disponibles à la page 10 de ce document)

Les règlements n'ont pas été nécessairement lus par tous les membres. C'est pourquoi nous devons approuver les publications. Quand l'une n'est pas conforme, nous pouvons refuser et indiquer au membre le motif de refus. Voici un exemple :

### ***Vente d'une voiture directement sur le mur :***

Exemple de publication sans la  
mon auto subaru forester



Nous cochons ensuite dans la liste le règlement enfreint puis indiquons des notes supplémentaires au besoin pour le motif de refus, puis supprimons :

## Refuser la publication en attente



### Quelles règles cette publication enfreint-elle ? (facultatif)



#### 1 Sujet des publications

Votre publication doit être liée à la vente/échange de biens, au covoiturage ou à l'organisation d'activités sociales. Spécifiez la ville concernée et vous devez utiliser la fonction vente pour vendre

### Notes complémentaires des administrateurs (facultatif)

La ville n'est pas mentionnée et la fonction vente n'est pas utilisée



Partagez les règles non respectées et les commentaires avec  
Véronique

La notification viendra d'un administrateur anonyme, pas d'une  
personne en particulier.



Supprimer



## 1. Sujet des publications

Sujets autorisés : vente/échange de biens, au covoiturage ou à l'organisation d'activités sociales. Spécifiez la ville concernée. Veuillez utiliser la fonction vente pour vos ventes et non mettre des photos ou liens. Pas d'annonces doublons.

*Note pour les modérateurs : La fonction vente peut être celle du groupe ou celle de Facebook Market. Si la personne utilise la fonction vente, quand Facebook lui demandera si c'est vendu et qu'elle dira non, son annonce va remonter dans nos actualités. Ce n'est pas une annonce en doublon mais la même qui remonte.*

*De plus, lorsqu'une personne publie le lien vers son annonce Facebook Market, si elle est indiquée vendue il est inutile de l'accepter. C'est qu'elle l'a vendu entre le moment où elle a mis son annonce et le moment où nous l'acceptons.*

## 2. Biens inadmissibles à la vente ou à l'échange

Les biens proposés / recherchés peuvent être rejetés s'ils ne sont pas légaux au Canada (armes, drogues, nature sexuelle, etc.), ou vont à l'encontre des valeurs du CIUSSS MCQ. La vente/ reproduction / don d'animaux est proscrite (Matériel autorisé).

*Note pour les modérateurs : Pour une question d'éthique et de manque de connaissances en réglementation animale, nous n'acceptons que la vente d'items pour animaux.*

### **3. Articles de bébés**

Santé Canada n'autorise plus la revente ou même le prêt d'un siège fabriqué avant janvier 2012, ainsi que les trottés-bébé qui sont illégaux depuis 2004. Si vous vendez un siège, vous devez indiquer la date d'expiration dans votre annonce.

*Note pour les modérateurs : La réglementation est claire à ce propos. Si une personne n'est pas en accord avec notre modération, nous pouvons toujours lui envoyer le lien suivant :*

<https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/comportements/sieges-auto-enfants/sieges-auto-usages/>

### **4. Publications redirigées vers d'autres groupes**

Toute publication qui devrait plutôt se retrouver sur l'un ou l'autre des autres groupes fermés d'employés (CII-CIIA, CPAB-ASSS, Fondations, Entreprise en santé, Listes de rappel) sera refusée.

*Note pour les modérateurs : Voici quelques exemples : Activité de sport d'équipe (Sauf si publié via Entreprise en santé, notre groupe partenaire), question sur les paies, formations, échanges de quart, syndicat, etc.*

### **5. Pas de promotions, ni de contenu indésirable**

Offrez plus que vous ne prenez au sein de ce groupe. L'auto-promotion (Représentation de produits par exemple), le contenu indésirable, les liens non pertinents et les propos ne reflétant pas les valeurs du CIUSSS MCQ ne sont pas autorisés.

*Note pour les modérateurs : Une personne n'utilise plus ses plats Tupperware, elle peut les vendre. Mais si elle est représentante, se développer une clientèle sur le Babillard des employés est interdit. Ceci est valable pour les services tels que coiffure, manucure, produits amaigrissants et autres.*

### **6. Pas d'incitation à la haine, ni de harcèlement**

Le harcèlement sous toutes ses formes est interdit. Les commentaires dégradants portant sur la couleur de peau, la religion, la culture, l'orientation sexuelle, le genre ou autre ne sont pas tolérés.